



Services de l'approvisionnement et des contrats
30, rue Victoria
Gatineau (Québec) K1A 0M6

MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

Par la présente, la Demande de proposition est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de la Demande de proposition restent les mêmes.

| | |
|--|----------------------------------|
| N° de la modification : | Date de la modification : |
| 3 | 17 décembre 2014 |
| Bureau du directeur général des élections – [N° du dossier] : | |
| ECPB-RFP-14-0599 | |
| Titre : | |
| Impression des brochures de rappel et des notes d'avertissement | |
| Date de clôture de la demande de proposition : | |
| Le 5 janvier 2015 à 14h00 (heure de Gatineau) | |
| DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante: | |
| Bureau du directeur général des élections Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau (Québec) K1A 0M6 proposition-proposal@elections.ca | |
| À l'attention de | N° de tél. |
| Pascal Bouchard-Phillips Senior Advisor, Procurement and Contracting Services | 819-939-1488 |

Partie 1. Interprétation

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit la demande de proposition concernant le Impression des brochures de rappel et des notes d'avertissement qui porte le numéro ECPB-RFP-14-0599 datée du 10 décembre 2014 (la « DP »). La présente modification fait partie intégrante de la DP.
- 1.2** Tous les mots et expressions définis dans la DP et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DP, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

Partie 2. Questions et réponses

La question suivante a été posée suite à la DP et, par la présente, Élections Canada répond comme suit :

2.1 Question No. 3

Question: Nous suggérons l'utilisation de bandes élastiques au lieu de bandes en plastique car cela permet à la fois un processus plus rapide et plus économique pour Élections Canada. Pouvez-vous se il vous plaît confirmer que nous pouvons utiliser des bandes élastiques?

Réponse: Les bandes élastiques ne sont pas acceptables, car elles ne répondent pas aux exigences de Postes Canada. Tel qu'indiqué dans l'énoncé des travaux:

Brochures de rappel (option 1)

Les paquets de 100 brochures doivent être attachés horizontalement et verticalement avec des bandes de plastique et être préparés pour envoi postal par courrier ordinaire selon les normes et exigences de Postes Canada.

Brochures de rappel (option 2)

Les paquets de 50 brochures doivent être attachés horizontalement et verticalement avec des bandes de plastique et être préparés pour envoi postal par courrier ordinaire selon les normes et exigences de Postes Canada.